



Conseil Municipal

Comptes rendus

2011

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 27 Janvier 2011

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 12 présents + 2 procurations – quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Monsieur Damien BRUN propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour

Ajout de 4 points :

- création d'un mi-temps au Service Technique pour le mois de février
- demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour la création de l'école maternelle
- demande de subvention au Conseil Général pour les sanitaires publics du parking de la Roselière
- demandes de subventions pour la création d'un dojo et d'une salle de musculation

Vote pour à l'Unanimité

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 16 Décembre 2010

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2010, après en avoir fait lecture.

Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

- 10/54 – Attribution de marché MAPA restreint – Marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'école maternelle et de la crèche à SARL Atelier Concept, pour un montant de 175 050, 00 € H.T.
- 10/55 – Désignation Maître GIL-FOURRIER – Etude d'opportunité d'un recours contre la décision de la CNAC – Onagan Promotion ;

- 10/56 – Désignation Maître GIL-FOURRIER – Contentieux Onagan Promotion –
Décision d’ester en justice ;
- 10/57 – Modification tarifs camp ados ;
- 11/01 – Attribution de Marché Produits d’entretien et d’hygiène à la Société ARGOS
HYGIENE SA, pour un montant compris entre 20 000 et 50 000 € H.T.

Présentation

A – Administration Générale

1. Convention foncier bâti avec la Domitienne

Proposition de renouveler, pour une durée de 4 ans, soit jusqu’au 31 décembre 2014, la convention de 2007 signée avec la Communauté de Communes La Domitienne qui est caduque depuis le 31 décembre 2009. Cette convention détermine les modalités de calcul de la subvention annuelle de participation relative au foncier bâti, qui est reversée par la Commune à la Communauté de Communes la Domitienne et vice versa.

Vote pour à l’Unanimité

2. Résiliation convention fourrière animale SIVOM Agde suite au transfert de compétence à la Domitienne (avenant n° 12 validé en juillet 2010)

Proposition, suite au transfert de compétence à la Communauté de Communes La Domitienne (cf. l’avenant des statuts n° 12, approuvé en séance du 8 juillet 2010), de résilier la convention relative à la fourrière animale avec le SIVOM du Canton d’AGDE, approuvée en séance du 21 décembre 2006, et qui a pris effet le 1^{er} janvier 2007.

Vote pour à l’Unanimité

3. Adjudication lots de plage 5 et 7

Proposition de lancer l’adjudication de ces 2 lots de plage, après avis favorable définitif des services de l’Etat.

Vote pour à l’Unanimité, sous réserve de l’avis favorable des services de l’Etat

4. Renouvellement du Contrat Enfance – Caisse d’Allocations Familiales

Proposition de signer le contrat Enfance Jeunesse prenant effet au 1^{er} janvier 2011 et ce, pour une durée de 3 ans, soit jusqu’au 31 décembre 2013.

Vote pour à l’Unanimité

5. Acquisition terrain Chemin du Moulin de Hyacinthe

Propositions :

- d’approuver l’acquisition de la parcelle AP 995, d’une superficie de 245 m², appartenant à Madame BELLET, en vue de la réalisation future d’une voie de desserte, selon l’emplacement réservé n° 11 du PLU, au prix de 180 € / m².

- de désigner Maître GONDARD pour l'élaboration des actes inhérents à cette acquisition ainsi que l'autorisation de signer ledit acte.

Vote pour à l'Unanimité

6. Acquisition terrain Rue du Stade

Propositions :

- d'engager la négociation afin d'acquérir la parcelle BN 25, sise au lieu-dit Balagach (dans la continuité de la Rue du Stade), d'une superficie de 6030 m², appartenant aux conjoints BONNET, en vue de la création d'une aire de stationnement, selon l'emplacement réservé n° 28 du PLU.
- de désigner Maître GONDARD pour l'élaboration des actes inhérents à cette acquisition ainsi que l'autorisation de signer ledit acte.

Vote pour à l'Unanimité

7. Achat terrain SICV

Propositions :

- de signer l'acte de cession de la parcelle de terrain appartenant au SICV, situé à proximité du collège ;
- de procéder au transfert de l'emprunt du SICV à la Commune. (capital restant dû : 33 394, 60 €)

Vote pour à l'Unanimité

8. Annulation délibération du 15 novembre 2007 – Cession parcelle cadastrée AP 780

Proposition d'approuver l'annulation de la délibération n° 07/111517 en date du 15 novembre 2007, par laquelle le Conseil Municipal avait autorisé la cession de la parcelle cadastrée AP 780, dont la Commune n'était pas propriétaire.

Vote pour à l'Unanimité

9. Avenant n° 4 à la convention de partenariat avec le SMBVA

Proposition de signer :

- l'avenant n°4 à la convention passée avec le SMBVA pour donner la possibilité au berger de loger à l'éco musée en attendant la fin des travaux de son futur logement et ce, à partir du 1^{er} janvier 2011 et pendant une durée de 6 mois ;
- l'Autorisation d'Occupation Temporaire précisant les modalités de cet usage (durée, montant du loyer, etc.).

Vote pour à l'Unanimité

10. Régie intercommunale du port départemental Vendres en Domitienne « Le Chichoulet »

Présentation du rapport d'activité pour l'année 2009, transmis par la Communauté de Communes La Domitienne retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de

Service Public et une analyse de la qualité de service.

Communication

B. Finances communales .

11. Ouverture de crédits

Propositions :

- de créer l'Opération n° 359 « PORT » sur la section Investissement du Budget de la commune ;
- d'inscrire à l'article 2032 : *frais de recherche et de développement* de cette opération, la somme de 39 947,50 €

afin de pouvoir procéder au mandatement des titres de recettes relatifs au financement des études préalables à la réhabilitation du port, avant l'élaboration du Budget Primitif 2011.

Vote pour à l'Unanimité

12. Demandes subventions crèche

Proposition de solliciter un complément d'aide, en plus de 45 700 € déjà obtenus, auprès de la CAF sur ses fonds propres sur 2011, et une autre aide pour l'équipement de la structure, à savoir l'achat du mobilier et du matériel informatique.

Vote pour à l'Unanimité

13. Demande subvention installation docteur

Proposition de demander une aide financière à l'Etat, dans le cadre de la DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux) pour les frais liés aux travaux et l'achat de matériel nécessaires à l'installation d'un médecin sur la Commune.

Vote pour à l'Unanimité

14. Convention archives départementales

Proposition de signature d'une convention avec le Centre de Gestion de l'Hérault pour la mise à disposition d'une archiviste pour assurer le classement des archives municipales, pour une durée de 100 jours (coût à la charge de la Commune : 11 336 euros).

Vote pour à l'Unanimité

C. Personnel municipal

15. Actualisation régime indemnitaire

Proposition de valider la réactualisation du régime indemnitaire, suite à l'avis favorable de la commission personnel réunie le 12 janvier dernier, comme suit : augmentation de 1, 75 %, calqué sur le taux de l'inflation à 0,25% près (1, 8% pour les 12 derniers mois).

Vote pour à l'Unanimité

16. Créations de postes – avancements de grade

Proposition d'approuver, comme suite à l'avis favorable de la commission personnel, la création de :

- 2 postes de Rédacteurs Chefs
 - 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe,
- suite à des avancements de grade.

Vote pour à l'Unanimité

17. Remboursement frais de déplacement personnel

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'agent affecté au service tourisme, Culture et Communication, est amené, de par ses fonctions, à effectuer des déplacements assez régulièrement sur le territoire de la Commune. Il en est de même pour le Technicien, chargé du suivi des travaux qui utilise exceptionnellement son véhicule personnel pour des missions professionnelles.

Proposition d'autoriser l'agent affecté au service tourisme et celui en charge du suivi des travaux à effectuer des trajets avec leur véhicule personnel à compter du 1^{er} février 2011 jusqu'au 31 décembre 2011, ainsi que de procéder au remboursement des frais liés à ceux-ci.

Vote pour à l'Unanimité

18. Mise à disposition adjoint technique au SMBVA

Proposition de valider le renouvellement de la mise à disposition d'un adjoint technique de la Commune au SMBVA et de signer la convention correspondante avec ce syndicat, étant précisé que l'avis de la Commission Administrative Paritaire du CDG 34 a été sollicité.

Vote pour à l'Unanimité

19. Création poste Adjoint Technique à mi-temps

Proposition de créer un poste d'Adjoint Technique 2^{ème} classe à mi-temps afin de mener à bien le projet d'aménagement de l'accueil de la mairie, et ce, à compter du 1^{er} février 2011, pour une durée de 1 mois.

Vote pour à l'Unanimité

20. Demande subvention ETAT (DETR)– construction Ecole Maternelle

Proposition de solliciter une subvention en vue du projet de construction de l'Ecole Maternelle, auprès de l'Etat, dans le cadre de la DETR.

Vote pour à l'Unanimité

21. Demande subvention Conseil Général travaux de construction de sanitaires publics

Proposition de solliciter une subvention auprès du Conseil Général de l'Hérault en vue de programmer des travaux de construction de sanitaires publics, situés au niveau du parking de la Roselière.

Vote pour à l'Unanimité

22. Demandes subventions dojo et salle de musculation Conseil Général, Conseil Régional et DDCS

Proposition de solliciter des subventions auprès du Conseil Général de l'Hérault, du Conseil Régional, et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale en vue de la création d'une salle de musculation ainsi que d'un dojo, sur le terrain situé à proximité de la halle des sports actuelle.

Vote pour à l'Unanimité

23. Questions diverses

- Comité Roquebrun pour la défense et la reconquête des bureaux de poste de monopole public – Motion de soutien

Vote pour à l'Unanimité

24. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

- Avenir du SMBVA
- Avancée du dossier du schéma de coopération intercommunale

25. Informations Municipales

- Réunion SPAC :
 - * projet de programmations culturelles
 - * création d'une régie d'avance à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal
 - * tarifs pour les extérieurs pour les cours collectifs (chorale et percussions uniquement)
- Réunion informelle des élus le 11 ou le 18 février 2011. Il leur est demandé de s'inscrire rapidement
- Taxe de séjour et PLU : Rendez-vous avec Monsieur le Sous-Préfet le 3 février 2011.

A Vendres, le 3 février 2011

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 24 Février 2011

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 13 présents + 1 procuration – quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Monsieur Georges PEREZ propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour

Ajout d'un point :

- création d'un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe à temps complet pour les vacances de mars – CLSH Sablières

Vote pour à l'Unanimité

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 27 Janvier 2011

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2010, après en avoir fait lecture.

Unanimité, après modification des présents et absents car

erreur de frappe

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

- 11/02 – Attribution marche maîtrise d'œuvre pour la réalisation des ateliers techniques municipaux et des hangars à la société ESPACE ET CONCEPTION, pour un montant de 17 500 E.H.T. ;
- 11/03 – Décision d'interjeter appel du jugement du Tribunal d'Instance relatif au contentieux Taxe de Séjour et désignation de Maître GIL-FOURRIER ;
- 11/04 – Reconduction marché à bons de commande :
 - * à BURO + pour les petites fournitures de bureau et la papeterie, pour une durée de 1 an, à compter du 16 mars 2011 ;
 - * à ACIPA pour les consommables d'imprimantes, pour une durée de 1 an à compter du 29 mars 2011 ;

- 11/05 – Décision d’interjeter appel du jugement du Tribunal d’Instance relatif au contentieux Taxe de Séjour et désignation de la SCP E. NEGRE – M.C. PEPRATX NEGRE (avoués).

Présentation

A – Administration Générale

1. Autorisation signature conventions Label CAF pour les activités ALSH maternel et primaire, Séjours ados et ALP

Proposition de procéder à la reconduction, avec effet du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, du « contrat de Label » liant la Commune à la CAF de BEZIERS pour les activités CLSH, CLAE et Séjours et d’autoriser Monsieur le Maire à signer ces contrats.

Vote pour à l’Unanimité

2. Création crèche – Autorisation signature documents relatifs aux subventions obtenues et à venir de la CAF

Proposition d’autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions et autres documents relatifs aux subventions obtenues et à venir de la CAF pour le projet de crèche municipale.

Vote pour à l’Unanimité

3. Autorisation signature convention France Télécom

Proposition d’autoriser Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec France Télécom relative à la réalisation d’une étude préalable aux travaux de dissimulation des réseaux rue du Stade.

Vote pour à l’Unanimité

4. Avenant marché DDTM (ex DDAF) pour le suivi des services publics de l’eau et de l’assainissement de la Commune

Proposition d’autoriser Monsieur le Maire à signer un avenant en réduction au contrat liant la Commune à la DDTM (ex DDAF) pour le suivi de ses services publics de l’eau et de l’assainissement.

Ainsi, les prestations qui ne seraient plus assurées par la DDTM seraient :

- le rapport d’expertise, pour un montant de 2 332, 20 € T.T.C. X 2 (eau et assainissement)
- le rapport de visite d’ouvrages, pour un montant de 2 750, 80 € T.T.C. X 2 (eau et assainissement)

La DDTM assurerait en revanche l’élaboration des 2 rapports Prix et Qualité des Services (eau et assainissement).

Vote pour à l’Unanimité

5. Assainissement – Assistance technique du Conseil Général de l'Hérault

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la mise à disposition des services du Département dans le domaine de l'assainissement collectif, d'inscrire au budget AEP la participation à ce service, à hauteur de 1464 €, ainsi que d'autoriser à signer la convention à intervenir avec le Département de l'Hérault.

Vote pour à l'Unanimité

6. Approbation renouvellement contrat d'abonnement au service TELFIX

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à reconduire et signer le contrat d'abonnement au service TELFIX, arrivé à échéance, pour une durée de 3 ans et un montant annuel de 250 euros Hors Taxes, soit 299 euros T.T.C.. Mise à disposition lecteur carte vitale).

Vote pour à l'Unanimité

B. Finances communales

7. Budget Commune

– Approbation Compte de Gestion 2010

Vote pour à l'unanimité

– Vote du Compte Administratif 2010

Vote pour à l'unanimité (conformément à la loi, Monsieur le Maire ne prend pas part au vote)

8. Budget Assainissement et Eau Potable

Approbation Compte de Gestion 2010

Vote pour à l'unanimité

Vote du Compte Administratif 2010

Vote pour à l'unanimité (conformément à la loi, Monsieur le Maire ne prend pas part au vote)

9. Demande subvention crèche – FEDER

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une aide la plus élevée possible auprès de l'Europe, dans le cadre du FEDER, pour le projet de construction de la crèche municipale.

Vote pour à l'Unanimité

10. Demande subvention crèche MSA

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une aide la plus élevée possible auprès de la Mutualité Sociale Agricole pour le projet de construction de la crèche municipale.

Vote pour à l'Unanimité

11. Redevance d'occupation du Domaine Public par FRANCE TELECOM

Proposition de fixer les montants unitaires dans la limite du décret n° 2005-1676 du 27 décembre 2005, pour l'année 2010.

Vote pour à l'Unanimité

12. Mise en réforme véhicules

Propositions :

- De céder le tracteur de marque RENAULT acquis en 2002, et hors d'usage, à Monsieur Patrick PALETTA, qui souhaite racheter ce véhicule à la Commune, pour la somme de 100 euros ;
- De réformer le zodiac hors d'usage, datant de l'année 2000 qui doit être détruit et déclaré comme tel auprès du Service Maritime pour annulation de la carte de navigation.

Vote pour à l'Unanimité

13. SPAC – Communication Compte Administratif

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de prendre acte de la transmission du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2010 du Service Public Administratif et Culturel, votés le 21 janvier dernier, qui font apparaître un excédent de fonctionnement de 4693, 54 €.

Communication

14. SPAC – Création d'une régie d'avances

Proposition d'approuver la création d'une régie d'avances pour le SPAC .

Décision : sursis à statuer

C. Urbanisme

15. Révision simplifiée PLU – Ecole maternelle et crèche

Propositions :

- de prescrire la révision simplifiée du PLU sur le secteur du projet cité ci-dessus ;
- de charger la commission municipale d'urbanisme du suivi de l'étude du PLU ;
- de mener la procédure définie par le Code de l'Urbanisme en ce qui concerne l'association et la consultation des diverses personnes publiques ;
- de fixer les modalités de concertation prévues par ce même Code ;
- de solliciter l'autorisation du Conseil Municipal pour signer toute convention nécessaire à la mise à disposition des services de l'Etat ;
- de solliciter de l'Etat une dotation pour compenser la charge financière de la Commune, correspondant aux frais divers liés à la révision simplifiée du PLU .

Vote pour à l'Unanimité

16. Taxe sur la non réalisation d'aire de stationnement

Proposition d'instaurer une taxe pour la non réalisation d'aire de stationnement, conformément à la proposition de la Commission Finances, selon les modalités suivantes :

- obligation de créer 1 aire de stationnement pour tout logement inférieur à 60 m² et 2 aires de stationnement pour tout logement supérieur ou égal à 60 m²
- en cas de non respect de cette obligation, appliquer une taxe par aire de stationnement non réalisée.

Il est ainsi demandé d'exiger de la part du contrevenant le paiement de la somme de 2 200 € (correspondant au prix d'une place de stationnement d'après le devis établi pour le parking de la Roselière).

Vote pour à l'Unanimité moins une voix contre (M. David CAMATS) et une abstention (Mme Yolande ROTH)

17. Autorisation signatures conventions groupement de commandes – Cheminements doux

Propositions :

- de signer les conventions :
 - * de groupement de commandes à passer avec NISSAN et LESPIGNAN
 - * d'assistance à maîtrise d'ouvrage, confiée au SMBVA
 - * avec les éventuels propriétaires concernés ;
- de désigner au sein de la Commission d'Appel d'Offres un membre titulaire et un membre suppléant appelés à siéger à la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes

pour les travaux relatifs à la mise en place d'équipements de signalétique directionnelle et d'information du public, dans le cadre des cheminements doux, du littoral vers l'arrière pays.

Vote pour à l'Unanimité

Décision de désigner MM. Georges PEREZ, en qualité de membre titulaire et Gérard ESTAQUE en qualité de membre suppléant pour siéger à la Commission d'appel d'offres du groupement de commandes.

Vote pour à l'Unanimité

D. Personnel Municipal

18. Prolongation poste adjoint technique 2^{ème} classe CLAE

Proposition de prolonger le poste d'adjoint technique 2^{ème} classe, à 24 heures 30 hebdomadaires, à compter du 26 février et jusqu'au 1^{er} juillet 2011.

Vote pour à l'Unanimité

18 Bis Création poste adjoint d'animation 2^{ème} classe CLSH

Proposition de créer un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe, à 35 heures hebdomadaires, à compter du 7 mars 2011 et jusqu'au 11 mars 2011.

Vote pour à l'Unanimité

19. Questions diverses

Défense de la ligne BEZIERS-NEUSSARGUES

SITOM du LITTORAL – Chiffres de collecte – Année 2010

20. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Pas de point abordé.

21. Informations municipales

Création salle pour adolescents – point sur le rendez-vous avec la CAF

Compte-Rendu réunion du Comité Technique Paritaire du 24 février 2011.

A Vendres, le 3 mars 2011

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 7 avril 2011

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 12 présents + 2 procurations – quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Ghislaine DUROC propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour

Ajout d'un point :

- Amis EPEI d'Haïti

Vote pour à l'Unanimité

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 24 février 2011

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 24 février 2011, après en avoir fait lecture.

Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

- 11/06 – Assurance SMACL – Avenant n° 34 Police Pacte « IAC » n° 1 – camp adolescents à TIGNES ;
- 11/07 – Montant encaisse Régis S.P.A.C.
- 11/08 — Consultation nettoyage vitrerie – Attribution de marché à la Société G'NET, pour un montant compris entre 116, 78 € H.T. et 3350, 34 € H.T. par an ;
- 11/09 – Attribution de marché aménagement des accès aux concessions de plage à la Société Guintoli, pour un montant de 636 048, 50 € H.T.

Présentation

A – Administration Générale

1. Tirage au sort des jurés d'Assises

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder au tirage au sort annuel des 6 jurés d'Assises à partir de la liste électorale.

Tirage au sort

2. Attribution des 6 lots de plage

ADJUDICATION LOTS DE PLAGE

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer les sous-traités de plage suivants, après approbation de la concession de plage Etat/Commune :

- lot 1 : SARL MARGI – 30 000 €
- lot n° 2 : LES CANISSES – 29 000 €
- lot 3 : PGL AVENTURES – 20 000 €
- lot 4 : 3B – 32 000 €
- lot 6 : PENDARIES – 30 000 €
- lot 8 : SARL SUN BEACH – 30 000 €.

Unanimité

3. Autorisation signature conventions Prestations de Service 2011-2013 – ALSH Maternel et Primaire et Accueil de Loisirs Périscolaire

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer 2 conventions avec la CAF relatives à la prestation de service pour l'ALSH Maternel et Primaire d'une part, et pour l'Accueil de Loisirs Périscolaire, d'autre part.

Unanimité

4. Autorisation signature conventions Conservatoire du Littoral

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec le Conservatoire du Littoral et le SMBVA :

- une convention d'occupation temporaire pour la traversée du domaine public du Conservatoire du Littoral, relative aux travaux de pose de canalisations et réseaux divers ;
- une convention d'occupation du site de la Basse Plaine de l'Aude n° 34/210 en vue de l'aménagement et la réalisation du platelage.

Il précise que ces conventions seront établies pour une durée de 36 mois et à titre gratuit pour la première et pour une durée de 9 ans à titre gratuit pour la seconde.

Unanimité

5. Clôture Salle des Sports du collège

Proposition d'approuver le principe de réalisation d'une clôture de la parcelle cadastrée AN 669, d'une superficie de 3 197 m², en cours d'acquisition au SICV, sachant que le projet de création

d'une salle de sport va voir le jour et qu'il deviendra nécessaire d'éviter des dégradations en édifiant une clôture.

Unanimité

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Général de l'Hérault.

Unanimité

6. Avant projet sommaire école maternelle crèche et extension du restaurant scolaire

Proposition d'approuver l'Avant Projet Sommaire réalisé par l'architecte SARL Atelier Concept, domicilié à COURSAN (11), maître d'œuvre, pour les projets de crèche, d'école maternelle et d'extension du restaurant scolaire.

Cet APS fait apparaître une surface de 813, 3 m² pour l'école maternelle, 274, 40 m² pour la crèche et 122, 80 m² pour l'extension du restaurant scolaire.

L'estimatif du coût des travaux, quant à lui, s'élève à 2 057 850 € HT pour les 3 bâtiments.

Unanimité

7. Demande avis étude implantation pylône ASI Télécom

Afin d'optimiser la couverture de la téléphonie sur le village, proposition d'implanter un pylône, soit :

- sur le clocher de l'Eglise, pour lequel le fournisseur s'engage à régler à la Commune un loyer annuel de 5150 € ;
- sur un terrain situé aux abords de la Station d'Épuration de Vendres village, terrain devant être acheté à la Commune par le fournisseur qui réglerait un loyer annuel de 4750 €.

Unanimité pour l'option 1

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante avec ASI Télécom. Il est précisé que ce pylône est invisible de l'extérieur.

Unanimité

8. Adhésion Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Proposition d'adhérer à l'Association du Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc Roussillon

Unanimité

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

Unanimité

9. Appel à projet – location toit futur hangar services techniques (installation photovoltaïque)

Proposition de valider le principe de la location du toit du futur hangar des services techniques pour l'installation d'un parc photovoltaïque

Unanimité

Proposition de fixer les modalités principales de cette location :

- durée : 20 ans
- loyer annuel

Unanimité

- Finances communales

10. Budget Commune

Vote des taux des 3 taxes locales : proposition d'augmentation de 3%

Unanimité moins 2 voix contre (G. PEREZ et D. CAMATS)

11. Consultation banques financement réservoir Vendres village

Proposition de signer un contrat de prêt d'un montant de 500 000 €, pour une durée de 30ans, avec un taux de 4,36% et des échéances constantes trimestrielles avec le Crédit Agricole.

Unanimité

12. Subvention Agence de l'Eau micro-polluants

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention la plus élevée possible auprès de l'Agence de l'Eau relative aux frais afférents aux mesures des micro-polluants dans les eaux rejetées par la station d'épuration en milieu naturel, mesures dorénavant obligatoires.

Unanimité

13. Subvention Agence de l'Eau et Conseil Général STEP Littoral – conduite de transport

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention la plus élevée possible d'une part auprès du Conseil Général de l'Hérault, et d'autre part auprès de l'Agence de l'Eau pour les travaux de réfection d'une conduite partant du Poste Pluton et envoyant des effluents refoulés vers la station d'épuration de Vendres Littoral.

Unanimité

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions ou tous autres documents relatifs à ce dossier.

Unanimité

14. Subvention extension restaurant scolaire

Propositions :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter de la part du Conseil Général de l'Hérault, une subvention la plus élevée possible

Unanimité

- de l'autoriser à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Unanimité

15. Projet salle pour les adolescents

Propositions :

- d'approuver le projet de création d'une salle pour adolescents, qui serait située au fond du gymnase et ouverte 454 heures à l'année aux jeunes de 12 à 17 ans, à compter du 1^{er} janvier 2012, sous réserve du financement par la CAF ;

Unanimité

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de la CAF la subvention la plus élevée possible, ainsi que la signature de la convention correspondante à intervenir avec cet organisme.

Unanimité

16. Subvention réfection vitraux de l'église

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Général de l'Hérault pour les travaux de réfection des vitraux de l'église qui s'élèvent à 106 133, 94 € H.T.

Unanimité

Départ d'un élu – Présents : 11 + 2 procurations

17. Création crèche – Demande subvention CAF Maritime

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une aide la plus élevée possible auprès de la CAF Maritime, pour le projet de création de la crèche municipale, sachant que le montant estimatif des travaux s'élève à 466 480, 00 € H.T., pour un bâtiment d'une superficie de 274, 40 m².

Unanimité

18. DETR enfouissement réseaux secs rue du Stade

Propositions :

- d'approuver le projet d'enfouissement des réseaux électriques, du réseau France Télécom, ainsi que de l'éclairage public, en vue de réaliser l'esthétique rue du Stade,

Unanimité

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante à intervenir avec Hérault Energies ;

Unanimité

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une aide la plus élevée possible auprès de l'Etat, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour financer ces travaux.

Unanimité

19. Subvention action Association l'Un pour l'Autre

Proposition d'allouer une subvention à l'Association l'Un pour l'Autre, d'un montant de 600 €.

Unanimité

20. Subvention action FCPE

Proposition d'accorder une subvention à la FCPE, d'un montant de 1 070 €, pour l'organisation du carnaval.

Unanimité

21. Création régie tourisme

Propositions :

- de créer une régie de recettes pour l'encaissement des ventes à l'Office de Tourisme de dépliant réalisés par le Parc Culturel du Biterrois d'une part, et celui relatif à la vente de cartes postales du village.

Unanimité

- de créer 2 tarifs pour cette régie : 1 Euro et 0, 50 centimes d'Euros

Unanimité

22. Création tarif régie Services extra-scolaires

Proposition de créer un tarif supplémentaire à la Régie Services : 5, 80 € pour encaisser les repas des extérieurs déjeunant à la cantine du groupe scolaire, limité aux enseignants et aux intervenants en milieu scolaire.

Unanimité

C- Personnel Municipal

23. Attribution d'indemnités forfaitaires complémentaires lors des consultations électorales (cantonales 2011)

Proposition d'attribuer une indemnité forfaitaire complémentaire aux agents remplissant les conditions d'attribution (bénéficiaires de l'Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires), dans la double limite d'un crédit global et d'une somme individuelle par scrutin, qui est de 485, 40 €.

Propositions :

- d'allouer cette somme divisée par 2 aux 2 Rédacteurs Chefs qui ont participé au 1^{er} tour de scrutin et qui ont chacun effectué une demie journée de permanence ;
- de l'attribuer en totalité à l'Attaché qui a assuré la permanence d'une journée lors du 2^{ème} tour.

Unanimité

24. Renouvellement du Contrat à Durée Déterminée d'un agent

Proposition de renouveler le Contrat à Durée Déterminée d'un agent recruté sous le grade d'ingénieur territorial à temps complet pour une durée de un an à compter du 14 avril 2011.

Unanimité

25. Recrutement employé occasionnel

Proposition de recruter un assistant spécialisé d'enseignement artistique contractuel au sein de l'Ecole de musique, pour la période du 1^{er} juillet au 15 septembre 2011, à raison de 8 heures hebdomadaires de travail, afin de faire face à une surcharge de travail.

Unanimité

26. Suppressions de postes

Suite à différents avancements de grade, deux mutations, un départ à la retraite et après augmentation de la durée hebdomadaire de travail de certains agents au 1^{er} Janvier 2011, proposition de modifier le tableau des effectifs et d'approuver la suppression des postes suivants :

- 2 postes d'adjoints techniques 2^{ème} classe à temps non complet (20 heures)
- 1 poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet (12 h 30),
- 1 poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet,
- 1 poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps non complet (32 heures),
- 1 poste d'ATSEM 1^{ère} classe à temps complet,
- 1 poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet,
- 1 poste d'adjoint technique 2^{ème} classe,

à compter du 1^{er} mai 2011.

Unanimité

27. Questions diverses

Distribution du bulletin municipal

28. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Schéma départemental de coopération intercommunale.

Commission accessibilité

Action en faveur d'Haïti : 1 000 €

Réunion SIVOM d'Ensérune

29. Informations municipales

Chantier d'insertion Agent d'entretien et d'hygiène

Taxe de séjour : proposition de création d'un groupe de travail

A Vendres, le 14 avril 2011

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 21 avril 2011

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 10 présents + 1 procuration – quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Christelle SENECAAT propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour

Ajout de 2 points :

- Acquisition parcelle AP 949 appartenant à Monsieur BOSCH
- Nom d'une impasse à la ZAE Les Vignes Grandes

Vote pour à l'Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Président informe l'Assemblée que, par délégation du Conseil Municipal en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

- 11/10 – Attribution de marché Diagnostic Géotechnique du réservoir à SOLEA BTP, pour un montant de 4 280, 00 € H.T. ;
- 11/11 – Attribution de marché assistance à maîtrise d'ouvrage Révision simplifiée du PLU – Créations crèche et école maternelle au Cabinet GAXIEU, pour un montant de 3 950, 00 € H.T. ;
- 11/12 — Attribution de marché mission de coordination SPS pour les travaux d'aménagement de la Place de la Brèche, de construction des ateliers municipaux et d'aménagement des accès aux concessions de plage à l'entreprise JPM Ingénierie, pour un montant de 7 140, 00 € H.T.

Présentation

A – Administration Générale

1. Convention de groupement de commandes de la Domitienne

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention établie par la Communauté de Communes La Domitienne relative à la création d'un groupement de commandes entre elle et ses 8 Communes Membres.

Unanimité

Proposition de nommer un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes :

- Monsieur Georges PEREZ, en tant que membre titulaire
- Monsieur Jean-Pierre PEREZ, en tant que membre suppléant

Vote pour à l'Unanimité

B- Personnel municipal

2. Recrutement personnel saisonnier

Proposition de créer les postes saisonniers suivants :

- 4 adjoints techniques 2^{ème} classe à temps complet, pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2011,
- 4 adjoints techniques 2^{ème} classe à temps complet, pour la période du 1^{er} au 31 août 2011,
- 1 adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet, pour la période du 1^{er} mai au 31 août 2011,
- 1 adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet, pour la période du 15 juin au 15 septembre 2011,
- 1 adjoint administratif 2^{ème} classe chargé de l'accueil au service tourisme, pour la période du 2 juillet au 31 août, pour un travail hebdomadaire de 30 heures.

Vote pour à l'Unanimité

3. Recrutement animateur CLSH – Vacances de Pâques

Proposition de créer un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe contractuel à temps complet pour la période du 26 au 30 avril 2011, afin de compléter l'effectif d'animateurs durant l'ALSH des vacances de Pâques.

Vote pour à l'Unanimité

C – Finances communales

Départ d'un élu (Monsieur SUIRE qui donne procuration à Madame ROTH) –9 Présents +2 procurations

4. Budget Commune

Proposition d'affecter le résultat de fonctionnement 2010, soit 479 994 € de la façon suivante :

002 – *excédent de fonctionnement reporté* : 350 000 €

1068 – *excédent de fonctionnement capitalisé* : 129 994 €

Vote pour à l'Unanimité

Vote du Budget Primitif 2011

Vote pour à l'Unanimité

5. Budget AEP

Proposition d'affecter le résultat de fonctionnement 2010, soit 93 669 € de la façon suivante :

002 – *excédent de fonctionnement reporté* : 93 669 €

1068 – *excédent de fonctionnement capitalisé* : 0 €

Vote pour à l'Unanimité

Vote du Budget Primitif 2011

Vote pour à l'Unanimité

5 Bis. Acquisition parcelle AP 949 appartenant à Monsieur BOSCH

Propositions :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de cession à titre gratuit relatif à la parcelle AP 949, située à la zone Les Vignes Grandes et appartenant à Monsieur BOSCH ;
- de désigner Maître GONDARD pour formaliser cette cession.

Vote pour à l'Unanimité

5 Ter. Nom d'une impasse à la ZAE Les Vignes Grandes

Proposition de nommer la voie desservant le lotissement Les Micocouliers aux Vignes Grandes :
impasse du Muscat

Vote pour à l'Unanimité

6. Questions diverses

Commission de sécurité : avis favorable pour les établissements suivants :

Sellerie EQU'IDEE, ROYAL KIDS et MARE BELLA

Commission d'accessibilité : avis favorable pour l'établissement ROYAL KIDS

Journée des réservistes

7. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

8. Informations municipales

A Vendres, le 28 avril 2011

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 26 Mai 2011

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 10 présents + 3 procurations – quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Cathy LIMORTE propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation des Procès-Verbaux des séances des 7 et 21 avril 2011

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver les procès-verbaux des séances des 7 et 21 avril 2011, après en avoir fait lecture.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour

Vote pour à l'Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

- 11/13 – Attribution de marché – Consultation nettoyage vitrerie à la Société G'NET, pour un montant compris entre 61, 46 € H.T. et 3 350, 34 € H.T. par an;
- 11/14 – Attribution de marché – Consultation inventaires naturalistes à la Société ECOTONE Recherche et Environnement, pour un montant de 13 164, 00 € H.T. ;
- 11/15 – Attribution de marché assistance à maîtrise d'ouvrage marché assurances à la société ARIMA Consultants ;
- 11/16 – Reconduction marché à bons de commande « travaux de voirie – chemins ruraux » au groupement EIFFAGE/GUINTOLI ;
- 11/17 – Animation Les Goulamas'K – fête de la Transhumance, pour un montant de 1 400 € T.T.C. ;
- 11/18 – Animation BONHOURE Didier « Hommage à Jean FERRAT », pour un montant de 300, 00 € + charges ;
- 11/19 – Attribution de marché fournitures scolaires à la société LACOSTE SARL, pour un montant maximum annuel de 20 000 € H.T.

Présentation

A – Administration Générale

1. Convention logement renforts Gendarmerie

Proposition d'approuver la convention relative au logement des renforts de gendarmerie au Collège de Vendres, pour la saison estivale 2011. Cette convention liera l'ensemble des parties prenantes à savoir : le Collège de Vendres, le Conseil Général, la Compagnie de Gendarmerie de Béziers et les Communes de Valras-Plage, Sérignan et Vendres, pour un coût de 9, 60 € par jour et par gendarme logé, ce coût étant partagé selon les modes de répartition déjà pratiqués les années précédentes entre les Commune de Valras-Plage (42 %), Sérignan (35 %) et Vendres (23 %).

Vote pour à l'Unanimité

2. Adjudication lots de plage n° 5 et 7

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer les sous-traités de plage suivants, après approbation de la concession de plage Etat/Commune :

- lot 5 : SARL ESPACE LOCATION (location de matériel avec engins motorisés) – 18 000 €
- lot n° 7 : SARL L'Arbre du Voyageur (location de matériel avec petite buvette) – 5 000 €

Vote pour à l'Unanimité

3. Annulation délibérations groupement de commandes cheminements doux arrière-pays

Proposition d'annuler les délibérations du 24 février 2011 :

- 11/022419 par laquelle le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir entre les Communes de VENDRES, NISSAN et LESPIGNAN en vue de la création d'un groupement de commandes, l'objet de ce groupement étant la passation de marchés par chaque membre, relatifs aux travaux pour la fabrication et la pose de la signalétique directionnelle et de sensibilisation sur le réseau de cheminements,
- 11/022421, par laquelle le Conseil Municipal avait autorisé Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir entre la Commune et le SMBVA, en vue de confier l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour ces travaux de fabrication et de pose de signalétique directionnelle,
- 11/02242, par laquelle le Conseil Municipal avait désigné un membre titulaire et son suppléant pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres de ce groupement de commande, suite au déplacement de la compétence de ce dernier groupement de commandes, dévolu préalablement à la Commune, vers la Communauté de Communes La Domitienne.

Vote pour à l'Unanimité

4. Autorisation signature convention Hérault Sport

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat à intervenir avec Hérault Sport pour sa « Tournée Départementale d'été » qui prévoit une étape le 26 juillet 2011 sur la plage Les Canisses, située sur la Commune.

Vote pour à l'Unanimité

5. Désignation représentants titulaire et suppléant au sein du Conseil Portuaire du port départemental.

Suite au renouvellement du conseil portuaire du port départemental de VENDRES, après les élections cantonales des 20 et 27 mars 2011, proposition de désigner un représentant titulaire et son suppléant, membre du conseil municipal, pour y siéger.

Il est décidé de désigner :

Monsieur Jean-Pierre PEREZ, en tant que représentant titulaire

Madame Marie-Françoise SIERRI, en tant que représentante suppléante.

Vote pour à l'Unanimité

B- Urbanisme

6. Approbation dossier Loi sur l'Eau – Via Europa

Concomitamment à l'ouverture de l'enquête publique, Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal, le dossier de demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau, dans le cadre du projet d'extension de la zone d'activités Via Europa.

Vote pour à l'Unanimité, moins une voix contre (M. Gérard ESTAQUE)

7. Approbation du dossier de révision simplifiée PLU groupe scolaire

Dans le cadre de la révision simplifiée de PLU de la Commune, en vue de réaliser une crèche, une école maternelle et une résidence pour seniors, proposition de valider le dossier de concertation établi par le cabinet Gaxieu, assistant à maîtrise d'ouvrage dans cette opération.

Vote pour à l'Unanimité

8. Modification convention pylône ASI TELECOM

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention à intervenir avec la société ASI Télécom, qui va implanter un pylône de téléphonie sur le clocher de l'église, moyennant un loyer qui s'élève dorénavant à 5 500 €, contre 5 150 € annoncés dans la première convention signée en avril dernier.

Vote pour à l'Unanimité

C – Finances communales

9. Demande subvention local boulistes rue des Lavoirs

Proposition de solliciter une aide la plus élevée possible pour la création d'un local Place des Lavoirs.

Vote pour à l'Unanimité

10. Actualisation Tarifs marché

Proposition d'actualiser le tarif de l'emplacement pour la prochaine saison estivale à 2, 70 €, au lieu de 2, 60 € le mètre linéaire.

Vote pour à l'Unanimité

11. Actualisation tarifs 2011/2012 Régies Services Extra-Scolaires et ALSH

Proposition d'actualiser, pour l'année scolaire 2011 :2012, les tarifs des régies :

- services extra-scolaires
- ALSH

et de calquer l'augmentation sur l'inflation de l'année écoulée, soit 1, 8%.

Vote pour à l'Unanimité

12. Virement de crédit n° 1 – Budget Principal

Proposition d'effectuer le virement de crédit suivant : 5 000 €, de l'article 020 : Dépenses

Imprévues à l'opération 355 : PVR Chemin du Moulin de Hyacinthe, sur laquelle il convient de mandater des factures Lyonnaise des Eaux.

Vote pour à l'Unanimité

D. Personnel Municipal

13. Recrutement MNS saison 2011

Proposition de recruter 13 postes de maîtres nageurs sauveteurs, dont 1 chef de plage, 4 chefs de poste, 4 adjoints aux chefs de postes et 4 sauveteurs qualifiés, et ce, pour une durée hebdomadaire de travail de 35 heures, affectés à la surveillance de plage.

Vote pour à l'Unanimité

14. Questions diverses

Motion retraites : soutien aux plus démunis.

15. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Zone Via Europa : réunion à la DREAL avec La Domitienne, sur la problématique « oiseau ».

16 Informations municipales

Commission d'accessibilité : avis favorable pour l'Aréna

Projet réhabilitation ancienne distillerie : proposition d'Hérault Habitat de créer 2 bâtiments BBC, HQE neufs.

Zone 2AU Hauts du Parc de Vénus (25 00 m²) – Ouverture à l'urbanisation.

A Vendres, le 31 Mai 2011

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

----- CONSEIL MUNICIPAL -----

Séance du jeudi 31 Mai 2011

En raison de l'absence de quorum lors de la séance du 21 avril 2011, le Conseil Municipal a été convoqué régulièrement, et s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 11 présents – quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Cathy LIMORTE propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour

Vote pour à l'Unanimité

A – Finances communales

1. Budget AEP

Affectation du résultat de fonctionnement 2010 :

Proposition d'affecter le résultat de fonctionnement 2010, soit 93 669 € de la façon suivante :

002 – *excédent de fonctionnement reporté* : 93 669 €

1068 – *excédent de fonctionnement capitalisé* : 0 €

Vote pour à l'Unanimité

Vote du Budget Primitif 2011

Vote pour à l'Unanimité

2. Budget Commune

Affectation du résultat de fonctionnement 2010 :

Proposition d'affecter le résultat de fonctionnement 2010, soit 479 994 € de la façon suivante :

002 – *excédent de fonctionnement reporté* : 130 000 €

1068 – *excédent de fonctionnement capitalisé* : 349 994 €

Vote pour à l'Unanimité

Vote du Budget Primitif 2011

Vote pour à l'Unanimité

B – Urbanisme

3. Acquisition parcelle AP 949 appartenant à Monsieur BOSCH

Afin de remédier à un problème de sécurité, proposition d'acquérir la parcelle AP 949, d'une contenance de 489 m² et appartenant à Monsieur BOSCH Alain, afin de procéder à l'élargissement de la voie et cession au Domaine Public.

Monsieur le Maire demande donc l'autorisation au Conseil Municipal :

- de désigner Maître GONDARD, notaire de la Commune, pour formaliser cette acquisition ;
- de signer l'acte de vente correspondant.

Vote pour à l'Unanimité

4. Dénomination voie ZAE Les Vignes Grandes

Proposition d'attribuer un nom de voie à l'impasse desservant le lotissement Les Micocouliers, sis à la Zone Les Vignes Grandes, afin que cette décision soit prise en compte par les différentes administrations.

Décision : Impasse du Muscat

Vote pour à l'Unanimité

5. Questions diverses

Lotissement 2AU Hauts du Parc de Vénus : mise en place d'un Plan Urbain Partenarial avec le futur aménageur, prenant en compte divers équipements et aménagements nécessaires au lotissement + création de jardins familiaux + clôtures végétales.

6. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Pas de point abordé

7 Informations municipales

Camp adolescents : décision d'abonder à hauteur de l'aide de la CAF, considérant que l'enveloppe VACAF est vide.

Taxe de séjour : la prochaine audience en cour d'appel de Marseille est fixée au 9 juin 2011.

participation demandée : 400 000 € + jardins + clôtures.

6. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Pas de point abordé

7 Informations municipales

Camp adolescents : décision d'abonder à hauteur de l'aide de la CAF, considérant que l'enveloppe VACAF est vide.

Taxe de séjour : la prochaine audience est fixée au 9 juin 2011.

Réalisation platelage : les travaux devraient être terminés aux alentours du 20 juin prochain, sachant que le 9 juin, ERDF aura achevé les réseaux.

A Vendres, le 9 juin 2011

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 30 Juin 2011

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 10 présents + 2 procurations – quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Monsieur Christophe CATTIN propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation des Procès-Verbaux des séances des 26 et 31 mai 2011

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver les procès-verbaux des séances des 26 et 31 mai 2011, après en avoir fait lecture.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour

Vote pour à l'Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

- 11/20 – Assurance SMACL – Avenant n° 8 – Police d'assurance Navigation de plaisance n° 1 – Assurance zodiacs;
- 11/21 – Attribution de marché – Mission de contrôle technique pour la construction d'une crèche et d'une école maternelle à la société SOCOTEC, pour un montant de 13 710 € H.T. ;
- 11/22 – Assurance SMACL – Police Pacte IAC n° 1 – Avenant n° 35 – Assurance Fête du Livre du 21 mai 2011 ;
- 11/23 – Animation par la « Bienvenida » – pour la fêria – 25 et 6 juin 2011, pour un montant de 2 010, 00 € T.T.C. ;
- 11/24 – Animation par « J F X » pour la fêria le 25 juin 2011, pour un montant de 1 080, 00 € T.T.C. ;
- 11/25 – Animation par « Spi et la Gaudriole plus castanha e vinovel », pour la fête du village, pour un montant de 1 080, 00 € T.T.C.

Pour cette dernière, Monsieur Jacques SUIRE précise que vraisemblablement, elle comporte une erreur dans le montant de la prestation. Des recherches vont être effectuées par les services municipaux qui, si besoin est, modifieront cette décision. Elle sera alors représentée au conseil municipal lors de sa prochaine séance.

- 11/26 – Animation par la « Coco show » pour la fêria le 24 juin 2011, pour un montant de 600, 00 € T.T.C. ;
- 11/27 – Attribution appel à projets centrale photovoltaïque, à la société BELECTRIC, pour un loyer annuel de 5 000 €

Présentation

A – Administration générale

1. Zone Développement Eolien – Communauté de Communes La Domitienne

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes La Domitienne a engagé une étude pour l'élaboration du schéma de développement des énergies renouvelables éolien et photovoltaïque. Un bureau d'étude a réalisé un état des lieux et une analyse de faisabilité. Ce diagnostic fait apparaître 4 sites potentiels pour l'accueil de projets, dont la Commune de VENDRES, en lien avec la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée, le long de l'autoroute.

Cette démarche de zone de développement éolien ne peut être menée sans le consentement en amont de la Commune concernée.

Aussi, préalablement à la poursuite de l'étude, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se positionner quant à la définition de zonage(s) au titre de la Zone de Développement de l'Eolien sur la Commune.

Vote pour à l'Unanimité

2. Schéma départemental de coopération intercommunale

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en date du 26 avril 2011, Monsieur le Préfet, a adressé un projet de schéma départemental de coopération intercommunale aux communes et à leurs établissements de coopération intercommunale, afin que leurs organes délibérants émettent un avis au plus tard trois mois après leur notification. Il l'informe également qu'à défaut de délibération dans ce délai, l'avis de la Commune ou de l'EPCI est réputé favorable.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal :

- soit de valider la proposition de la Communauté de communes La Domitienne, à savoir:
 - de prendre acte du projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté par Monsieur le Préfet qui propose le maintien de la Communauté de Communes La Domitienne dans son périmètre actuel ;
 - de rappeler à Monsieur le Préfet que la Commune participe au sein de la communauté à l'étude d'un projet solidaire et collectif mutualisant ce territoire rural et viticole qui est le sien par la construction démocratique et participative d'une nouvelle intercommunalité élargie de l'ouest biterrois, avec les Communes volontaires.

- soit de valider la proposition de Monsieur le Préfet, à savoir:
 - de prendre acte et d'approuver le schéma départemental de coopération intercommunale présenté par Monsieur le Préfet qui propose le maintien de la Communauté de Communes La Domitienne dans son périmètre actuel ;
- soit de ne pas délibérer, ce qui aura pour conséquence de valider la proposition de Monsieur le Préfet.

Décision : le conseil municipal délibère à l'unanimité pour l'option 2 soit « le maintien de la Communauté de communes La Domitienne dans son périmètre actuel ».

3. Elaboration plan de mise en accessibilité

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'aux termes de l'article 45 de la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et de ses décrets d'application n° 2006-1657 et 1658 du 21 décembre 2006, il est fait obligation à la Commune d'élaborer un plan de mise en accessibilité de sa voirie et de ses espaces publics (PAVE) en vue de les rendre plus accessibles à l'ensemble des personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Il précise que, par application du décret, la Commune doit porter sa décision d'élaborer son PAVE à la connaissance du public par affichage en mairie pendant un mois.

Les modalités de concertation sont les suivantes : mise à disposition du public d'un registre de remarques.

Monsieur le Maire demande donc au Conseil Municipal d'élaborer ce PAVE.

Vote pour à l'Unanimité moins une voix contre (M. Renaud ICHE)

4. Approbation rapport annuel Lyonnaise des Eaux Eau Potable Exercice 2010

Dans le cadre de la délégation de service public de l'eau potable, la Lyonnaise des Eaux présente son rapport annuel 2010. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'approuver.

Vote pour à l'Unanimité

5. Approbation rapport annuel Lyonnaise des Eaux Assainissement Exercice 2010

Dans le cadre de la délégation de service public de l'assainissement, la Lyonnaise des Eaux présente son rapport annuel 2010. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'approuver.

Vote pour à l'Unanimité

B - Finances communales

Budget Principal

6. Virement de crédit N° 2

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la prévision budgétaire de l'article 2315. Installation matériel et outillage techniques – Opération 358 : Aménagement quartiers, sur lequel

il convient de mandater une facture de l'entreprise MAZZA relative aux travaux Place de la Forge, est insuffisante.

Il propose donc d'effectuer le virement de crédit suivant : 3 350 €, de l'article 020 : Dépenses Imprévues à l'article 2315 – opération 358.

Vote pour à l'Unanimité

7. Annulation titres irrécouvrables

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les titres énoncés ci-dessous sont irrécouvrables :

- Titre n° 10, établi sur l'exercice 2006 pour un montant de 339, 25 euros, correspondant à un remboursement de facture réclamé à tort, par deux fois au débiteur (SECAP) ;
- Titres n° 187 et 230 – Exercice 2005 – et Titre n° 390 – Exercice 2004 pour des montants respectifs de 178,32 €, 59.44 € et 2.49 € correspondant à des séjours impayés au camping municipal par Madame RODRON Colette ; titres à l'encontre desquels les poursuites engagées par la trésorerie n'ont pu aboutir ;
- Titres n° 003 et 021 – Exercice 2009 – pour des montants respectifs de 1 135.50 € et 107.50 € correspondant à des séjours impayés au camping municipal par Monsieur NAU Fabrice ; titres à l'encontre desquels les poursuites engagées par la trésorerie n'ont pu aboutir ;
- Titre n° 011 – Exercice 2009- d'un montant de 732.50 € correspondant à un séjour impayé au camping municipal par Monsieur LEGROUX Pierre ; titre à l'encontre duquel les poursuites engagées par la trésorerie n'ont pu aboutir ;
- Titre n° 012 – Exercice 2009- d'un montant de 128.28 € correspondant à un séjour impayé au camping municipal par Madame BEAUMICHON Francine ; titre à l'encontre duquel les poursuites engagées par la trésorerie n'ont pu aboutir ;

Monsieur le Maire demande donc au Conseil Municipal d'annuler ces titres sur le Budget Principal.

Vote pour à l'Unanimité

8. Modification tarifs Régie Séjours Camp Ados

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de sa séance du 27 mai 2010, le Conseil Municipal avait :

- décidé la création d'une régie de recettes pour l'encaissement des droits d'inscription et de participation aux séjours camps ados durant les vacances scolaires d'été et de février ;
- instauré les tarifs de ladite régie.

Il demande aujourd'hui au Conseil Municipal de se prononcer sur la modification de ces tarifs en appliquant le quotient familial attribué par la CAF à chaque foyer (voir tableau ci-joint).

Vote pour à l'Unanimité

9. Régie Médiathèque

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que la délibération en date du 1^{er} octobre 2002, instaurant la régie de recettes pour l'inscription à la médiathèque n'est plus adaptée au fonctionnement actuel.

Ainsi, l'article 2 doit être modifié comme suit : « ...cette régie est installée dans les locaux de la médiathèque... », et non plus à « l'Hôtel de Ville », comme prévu par l'ancienne délibération.

L'article 4 qui prévoyait le versement de la totalité des recettes encaissées au plus tard le lendemain du jour considéré, doit être supprimé et l'article 5 doit être modifié comme suit : « Le régisseur est tenu de verser au comptable public le montant de l'encaisse dès que celui-ci est atteint, au minimum, une fois par trimestre », et non plus « tous les 7 jours ».

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de valider ces modifications.

Vote pour à l'Unanimité

De plus, il convient de réactualiser les tarifs, instaurés par délibération en date du 1^{er} octobre 2002, comme suit : Tarif A : (« adultes résidant sur le territoire de la Communauté de Communes La Domitienne » et non plus, comme figurant sur la précédente délibération : « adultes résidant à VENDRES ») : 10, 00 €.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver ce tarif.

Vote pour à l'Unanimité

Budget Assainissement et Eau Potable

10. Annulation Titre irrécouvrable

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver l'annulation du titre de recettes n° 5, émis sur l'exercice 2005, d'un montant de 1 317, 00 €, correspondant à une participation de raccordement au réseau assainissement sur un permis de construire qui a été annulé.

Vote pour à l'Unanimité

11. Demande subvention mise en accessibilité de la plage

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre de la Délégation de Service Public relative à la plage, il a été demandé une accessibilité totale à la plage.

En effet, afin de permettre un accès praticable aux plages pour tous, il serait opportun de mettre en œuvre une politique de travaux d'aménagement des chemins existants, tout en tenant compte de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, depuis les places de stationnement jusqu'au bord de mer.

Le cabinet Gaxieu a réalisé une étude dans ce sens et a rendu un avant-projet qu'il convient d'approuver.

Il concerne le secteur du port, les pénétrantes des Montilles, des Anglais et de la Frontière et le chemin des Pêcheurs.

Le montant estimatif des travaux pour tous ces sites s'élève à 453 000, 00 euros Hors Taxes.

Parallèlement, le projet « la mer ouverte à tous », porté par le Conseil Général de l'Hérault et qui consiste en la procédure d'accessibilité en bord de mer pour tous, avec l'aménagement de parkings adaptés aux personnes à mobilité réduite, de cheminements adaptés par le sable, la mise en place de systèmes de « tiralo », etc. impose la signature d'une convention entre la Commune et le Département. Deux sites ont été retenus : le secteur Chemin des Pêcheurs et le secteur du Port.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal :

- d'approuver l'avant-projet remis par le cabinet Gaxieu pour la mise en accessibilité de la plage ;
- l'autorisation de signer la convention d'engagement Conseil Général de l'Hérault / Commune relative à l'opération « la mer ouverte à tous » ;
- l'autorisation de solliciter une subvention la plus élevée possible pour ce projet auprès du Conseil Général, du Conseil Régional, de la DREAL, du Conservatoire du Littoral.

Vote pour à l'Unanimité

C – Urbanisme

12. Modification PLU concertation hauts du Parc de Vénus zone 2AU (25 000 m²)

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du Conseil Municipal en date du 26 mai, il avait été évoqué le souhait d'un lotisseur d'aménager la zone 2AU, « les Hauts du Parc de Vénus ». Le Conseil Municipal doit se positionner pour ouvrir le PLU à cette urbanisation avec 3 contraintes : aménagement de logements sociaux (10), réalisation d'une liaison entre les 2 lotissements du Parc de Vénus et le cœur de village et la plantation de haies végétales en limite du domaine public.

Pour ce faire, il convient de lancer une procédure de modification du PLU de la Commune.

Il demande donc l'autorisation au Conseil Municipal :

- de prescrire la modification du PLU sur le secteur du projet cité ci-dessus ;
- de charger la commission municipale d'urbanisme du suivi de l'étude du PLU ;
- de mener la procédure définie par le Code de l'Urbanisme en ce qui concerne l'association et la consultation des diverses personnes publiques ;
- de fixer les modalités de concertation prévues par ce même Code ;
- de solliciter l'autorisation du Conseil Municipal pour signer toute convention nécessaire à la mise à disposition des services de l'Etat ;
- de solliciter de l'Etat une dotation pour compenser la charge financière de la Commune, correspondant aux frais divers liés à la modification du PLU .

Vote pour à l'Unanimité

13 – Cession parcelle ZA 81 Lieudit Malhol de l'Eau

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le 27 janvier 2005, ce dernier avait autorisé Monsieur le Maire en exercice à négocier la vente de la parcelle cadastrée ZA 81, d'une

superficie de 2 160 m² située au lieudit Malhol de l'Eau, avec Monsieur ISSAC Michel, propriétaire riverain. Or, depuis, ce dernier s'est approprié cette parcelle sans que cette vente n'ait jamais été formalisée devant un notaire.

Monsieur le Maire demande donc au Conseil Municipal l'autorisation de désigner Maître GONDARD, pour formaliser cette cession et signer l'acte de vente correspondant.

Vote pour à l'Unanimité, moins une abstention (Mme Brigitte ARINERO)

D – Personnel Municipal

14. Création poste adjoint technique 2^{ème} classe

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe, à temps non complet (20H), pour la période du 1^{er} au 31 août 2011, pour faire face à l'augmentation des charges de travail du service technique, durant la saison estivale.

Vote pour à l'Unanimité

15. Convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de l'Hérault

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune a adhéré, en 1994, au service de médecine professionnelle et préventive, mis en place par le Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Hérault, en vertu d'une délibération en date du 22 novembre 1994.

Or, depuis 2007, ce dernier n'assurait plus ce service, faute de moyens.

Aujourd'hui, afin de relancer ce service, il procède à un recensement des effectifs des communes intéressées et soumet une proposition de convention listant les différentes missions du service Prévention qui s'exercent dans le cadre de l'ensemble des dispositions statutaires relatives à la santé au travail s'appliquant aux agents territoriaux.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer cette nouvelle convention.

Vote pour à l'Unanimité

16. Questions diverses

- Installation Société ITM sur Via Europa : le permis de construire a été refusé car le PLU n'est pas encore modifié et les services de l'Etat demandent une étude environnementale, compte tenu de la présence d'oiseaux protégés sur le site. Les délais de cette étude étant trop longs, la direction reconnaît étudier d'autres pistes, Audoises comme Héraultaises, et n'exclut pas un retour vers Vendres si les délais devaient être respectés. La Domitienne quant à elle, va tenter d'obtenir une dérogation nationale.

- Installation Casino à la ZAE Les Vignes Grandes : le permis de construire devrait être présenté au Maire la semaine prochaine.

17. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

M. CARBONEL a été réélu président du SAGE.

18 Informations municipales

- Taxe de séjour : la Cour d'Appel a débouté la Commune. Le sursis à statuer du Tribunal d'Instance est confirmé. Le jugement de la Cour Administrative d'Appel devrait parvenir la semaine prochaine.
- Révision simplifiée du PLU : réunion publique programmée lundi 4 juillet à 18H30
- Commission de sécurité campings La Plage et Monplaisir : avis en attente.
- Distribution du bulletin municipal prévue vers le 8 juillet.

A Vendres, le 7 juillet 2011

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 28 Juillet 2011

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 14 présents + 1 procuration – quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Cathy LIMORTE propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour

Vote pour à l'Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

- 11/28 – Animation par l'association « Abacazik » – féria, pour un montant de 1 200, 00 euros T.T.C. ;
- 11/29 – Assurance SMACL – Police Pacte « IAC » n° 1 – Avenant n° 36 – camp adolescents du 11 au 30 juillet 2011 à SEIGNOSSE ;
- 11/30 – Assurance SMACL – Police Pacte « RC » n° 2 – Avenant n° 50 – camp adolescents du 11 au 30 juillet 2011 à SEIGNOSSE ;
- 11/31 – Reconduction marché à bons de commande « fourniture ; préparation et livraison de repas en liaison froide » avec la société Avenance Enseignement et Santé pour assurer la fourniture et livraison de repas en liaison froide ;
- 11/32 – Animation par « Spi et la Gaudriole plus castanha e vinovel », pour la fête du village, pour un montant de 2 743, 00 € T.T.C. (Cette décision annule et remplace la n° 11/25 ayant le même objet et sur laquelle figurait une erreur sur le montant de la prestation).
- 11/33 – Animation par l'Association «-Dansez la Vie» à l'occasion de la fête nationale du 13 juillet, pour un montant de 600, 00 € T.T.C. ;
- 11/34 – Autorisation signature convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public avec la Domitienne, à l'occasion de la fête de la mer du 4 août 2011 au Port du Chichoulet ;

- 11/35 : Attribution de marché travaux d'alimentation en eau potable 1^{ère} tranche – renforcement du réservoir et réseau d'adduction – Lot n° 2 : réseau d'adduction à la Société BESSIERE, pour un montant total de 106 860 € H.T.

Présentation

A – Administration générale

1. Autorisation signature convention déversement d'eaux résiduaires non domestiques dans le réseau d'assainissement communal

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention tripartite entre la Commune, la Lyonnaise des Eaux et la société APEAI Ouest autorisant cette dernière à déverser, dans le cadre de son activité de blanchisserie, ses rejets d'eaux usées dans le réseau d'assainissement communal.

Vote pour à l'Unanimité

2. Autorisation signature avenant n° 2 à la convention de livraison d'eau potable en gros avec BRL Exploitation

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 à la convention de livraison d'eau potable en gros avec BRL Exploitation, suite à la réalisation d'un point de livraison supplémentaire (passant de 19 à 20), au niveau du parking du forum, entraînant une augmentation du débit maximal offert de 65 à 72 litres par seconde.

Vote pour à l'Unanimité

3. Autorisation signature convention LAM – RLI « LES SABLIERES »

Proposition d'autoriser Monsieur le Président à signer une nouvelle convention avec le RLI Les Sablières dans le cadre de la prestation « Lieu d'Accueil Multimédia », réalisée au sein de l'école primaire, suite à une modification de son coût.

De 2 100, 00 €, celle-ci passe en effet à 2 160, 00 € par trimestre.

Vote pour à l'Unanimité

B – Finances communales

4. Demande subvention Agence de l'Eau et Conseil Général assainissement village 2ème tranche

Considérant le refus d'aide par manque de moyens financiers par l'Agence de l'Eau et le Conseil Général dans le cadre du contrat départemental pour l'assainissement des communes rurales, au titre de l'exercice 2011, proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter à nouveau des subventions auprès de ces derniers, au titre de l'exercice 2012, pour financer les travaux sur le

réseau assainissement du bas du village, proposés suite à l'élaboration du Schéma Directeur AEP de Vendres village.

Vote pour à l'Unanimité

C – Personnel municipal

5. Création poste adjoint technique 2^{ème} classe

Suite au départ à la retraite d'un agent et pour le bon fonctionnement du service CLAE primaire, proposition de créer un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet et ce, à compter du 1^{er} septembre 2011.

Vote pour à l'Unanimité

6. Recrutement ATSEM

Proposition de créer un poste contractuel d'ATSEM à temps non complet (32 heures hebdomadaires) d'un an, soit du 1^{er} septembre 2011 au 31 août 2012.

Vote pour à l'Unanimité

7. Questions diverses

- Projet de spectacle de marionnettes qui sera donné aux écoles.
- Pour pallier aux absences prochaines de Christelle SENECAT, Ghislaine DUROC et Bernard CALAIS se proposent de la remplacer au sein de la commission communication. De même, Gérard ESTAQUE et Gérard SCHLINDWEIN se désignent pour lui succéder au sein des comités de quartier.
- Fête des associations organisée par l'OMSLC.

8. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

9 Informations municipales

Taxe de séjour : la Commune a obtenu gain de cause en Cour Administrative d'Appel de Marseille.

A Vendres, le 4 août 2011

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 25 Août 2011

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 12 présents + 2 procurations – quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Yolande ROTH propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour

Vote pour à l'Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation de ce dernier en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

- 11/36 – Animation par l'orchestre Eric Périer et Trait d'Union – fête de la mer, pour un montant de 3 720, 00 euros H.T. ;
- 11/37 – Animation par l'association « En Catimini » – fête des baraquiers, pour un montant de 400, 00 € T.T.C. ;
- 11/38 – Animation par l'association « Le Triolet » – fête de la mer, pour un montant de 1 300, € T.T.C. ;
- 11/39 – Assurance SMACL – Police PACTE IAC n° 01 – Avenant n° 37 pour la fête du village des 29 et 30 juillet 2011, pour la manifestation « les yeux dans les étoiles » du 2 août 2011, pour la fête de la mer du 4 août et pour la fête des baraquiers du 10 août 2011 ;
- 11/40 – Assurance SMACL – Police PACTE RC n° 02 – Avenant n° 51 – assurance féria du 24 au 26 juin 2011 ;
- 11/41 – Attribution de marché – Mission de coordination SPS – Construction de l'école maternelle, de la crèche et du restaurant scolaire à M. Patrick LESUEUR, pour un montant de 6 854, 28 € T.T.C. ;
- 11/42 – Assurance SMACL – Police PACTE BIENS n°02 – Avenant 39 pour les algécos loués durant la saison estivale (postes de secours et sanitaires publics).

Présentation

A – Administration générale

1. Concession de plage – validation du plan et autorisation de signature du cahier des charges

Monsieur Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une procédure de renouvellement de la concession des plages naturelles de Vendres a été initiée.

Au cours de cette procédure, il a été prescrit une enquête publique qui a été clôturée par un avis favorable du commissaire enquêteur.

Suite à cette enquête publique, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de valider les plans de la concession et de l'autoriser à en signer le cahier des charges proposés par l'Etat.

Vote pour à l'Unanimité

B – Personnel municipal

2. Création d'un poste d'assistant spécialisé d'enseignement artistique 10 H hebdomadaires

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le poste actuel d'assistant spécialisé d'enseignement artistique est à temps complet. L'agent qui occupe cet emploi a demandé une modification de sa durée hebdomadaire de travail qui passerait de 20 h (temps complet pour ce grade) à 10 heures.

En effet, cet employé souhaite cette diminution car il est recruté sur un mi-temps au sein de l'Agglomération Béziers Méditerranée (Conservatoire de Musique).

Il est donc nécessaire de créer un poste d'assistant spécialisé d'enseignement artistique à temps non complet (à raison de 10 h/semaine) afin de remplir les missions de musicien intervenant dans le cadre de l'Ecole de Musique, à compter du 1^{er} Septembre 2011.

Le Comité Technique Paritaire, réuni ce jour, a donné un avis favorable à cette création de poste.

Vote pour à l'Unanimité

3. Création d'un poste d'assistant spécialisé d'enseignement artistique non titulaire 7 H hebdomadaires

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'assistant spécialisé d'enseignement artistique, en poste actuellement, diminue son temps de travail à 10 heures/semaine qu'il effectuera au sein de l'Ecole Municipale de Musique. Il est donc nécessaire de créer un second emploi d'assistant spécialisé d'enseignement artistique non titulaire, à temps non complet (à raison de 7h/semaine) afin de remplir les missions de musicien intervenant en milieu scolaire primaire, à compter du 1^{er} Octobre 2011.

Vote pour à l'Unanimité

C – Divers

4. Questions diverses

- Eclairage parking du Forum : l'éclairage du parking la nuit est prévu dans le projet du Forum. Il faudra, également réfléchir à l'éclairage des accès plage comme la pénétrante des anglais.
- La réception du sentier du Littoral a été refusée car le chantier n'est pas terminé et des ganivelles ont été vandalisées. Cette réception des ouvrages est remise au 15 septembre si tout a été remis en ordre.

5. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

- Festival du Patrimoine en Domitienne : il faut réserver à la Domitienne pour avoir des places assises.
- Commission sécurité : les paillotes ont reçu un avis défavorable sécurité incendie.

6 Informations municipales

- L'Assemblée Générale de l'Ecole de Musique se tiendra le 21 septembre à partir de 18 H 45.
- Les touristes ont perçu l'amélioration de l'accès aux douches et toilettes sur la plage.
- Suite aux travaux de la RD37, il est procédé au nettoyage des fossés privés de la Carrierasse. Ces travaux sont exécutés par le personnel technique communal avec l'accord des propriétaires.
- Bilan taxe de Séjour : les 9 campings ont déposé un recours individuel (6 au TGI et 3 au TI) contre les titres émis en juin 2011. L'audience au TI est prévue le 9 septembre 2011.
- Recrutement CLAE : Mademoiselle Stéphanie BOHAND a été recrutée.
- Bulletin Municipal : il sera distribué la semaine du 12 au 18 septembre.
- Agenda des Festivités : Fête de la Roselière le 03/09, Fête des Associations le 11/09, Clôture du Festival du Patrimoine en Domitienne le 18/09.
- Autres dates importantes : remise des médailles à deux employés le 08/09 et réunion parents d'élèves le 09/09.

A Vendres, le 1^{er} septembre 2011

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 29 Septembre 2011

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 13 présents + 2 procurations – quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Brigitte ARINERO propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour

Ajout d'1 point :

- Service Public d'Assainissement – rapport 2010 DDTM

Vote pour à l'Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation de ce dernier en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

- 11/43 – Décision de défendre à l'instance devant le Tribunal d'Instance de Béziers suite aux requêtes déposées par les sociétés BATTIE CAMPING LE SAINT MEEN, BLUE BAYOU et CAMPING MARINA demandant l'annulation des titres de taxe de séjour forfaitaire de juin 2011. Décision de désigner Maître GIL pour représenter la Commune ;
- 11/44 – Décision d'ester en défense devant le Tribunal de Grande Instance de Béziers suite aux requêtes déposées par les sociétés HERVE VAGUE, CAMPING LE FOULEGUES, CAMPING LA YOLE, LOU VILLAGE, CAMPING MEDITERRANEE et CAMPING DE LA PLAGE ET DU BORD DE MER demandant l'annulation des titres de taxe de séjour forfaitaire de juin 2011. Décision de désigner Maître GIL FOURRIER avocat plaidant et Maître Olivier MENUT avocat postulant pour représenter la Commune ;
- 11/45 – Reconduction pour un an du marché Services de Télécommunications – Lot 2 : Acheminement des appels sortants par présélection, conclu avec la société ILIAD ;
- 11/46 – Animation par Monsieur BOUR pour la fête des Associations pour un montant de 100,00 € TTC ;
- 11/47 – Décision d'ester en défense devant le Conseil d'Etat dans le cadre du contentieux Camping La Yole contre Commune de Vendres concernant les clauses financières du

Permis de Construire délivré par la Commune le 5 février 2007 et de désigner Maître BORE avocat devant le Conseil d'Etat pour représenter la Commune;

- 11/48 – Bail locatif cabinet du Médecin d'un montant de 300 € + 150 € de charges ;
- 11/49- Assurance SMACL résiliation des contrats au 31 décembre 2011 minuit pour remise en concurrence de ces derniers;
- 11/50- Attribution du marché « travaux d'alimentation en eau potable 1^{ère} tranche renforcement du réservoir et réseau d'adduction, lot n° 1 : construction d'un nouveau réservoir » au groupement GUINTOLI – SATALANE – SEARDI pour un montant de 705 137, 10 € HT ;
- 11/51- Reconduction pour un an du marché à bons de commande Marquage au Sol attribué à la société Midi Traçage;

Présentation

A – Administration générale

1. Chantier d'insertion – Convention avec le RLI Les Sablières

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le RLI Les Sablières dans le cadre du projet d'insertion qui prévoit la formation de deux personnes au poste d'agent d'hygiène et de propreté, pour une durée de un an à compter du 1^{er} octobre 2011, à raison de 26 heures hebdomadaires.

Proposition de rémunérer le tuteur à hauteur de 200 €.

Vote pour à l'Unanimité

2. Rachat de l'écomusée

Proposition d'acquérir la voie d'accès à la zone littorale, lieu-dit Les Montilles, cédée gratuitement par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Basse Vallée de l'Aude.

De plus, proposition de racheter la maison forestière, plus communément dénommée écomusée avec ses dépendances, cédée par ce même syndicat, pour un montant de 43 000 €.

Vote pour à l'Unanimité

3. Communication du rapport d'activité 2010 – SI du collège de Vendres

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2010 du Syndicat Intercommunal du Collège de Vendres.

Présentation

4. Communication du rapport d'activité 2010 du SIVU du Plateau de VENDRES-SERIGNAN-SAUVIAN

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2010 du SIVU du Plateau de VENDRES-SERIGNAN-SAUVIAN.

Présentation

5. Communication du rapport d'activité 2010 du SIVOM Les Sablières

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2010 du SIVOM Les Sablières.

Présentation

6. Rapport sur le prix et la qualité du service public d'Eau Potable 2010

Proposition d'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'Eau Potable, pour l'exercice 2010, rédigé par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, avec l'aide des services municipaux.

Vote pour à l'unanimité

6 Bis Rapport sur le prix et la qualité du service public d'Assainissement 2010

Proposition d'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'Assainissement, pour l'exercice 2010, rédigé par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, avec l'aide des services municipaux.

Vote pour à l'unanimité

B – Finances Communales

7. Taxe sur l'électricité

Proposition de décider du coefficient applicable sur la Commune au 1^{er} janvier 2012, relatif à la taxe sur l'électricité, désormais établie par rapport à un barème sur lequel les collectivités locales auront la possibilité de déterminer un coefficient multiplicateur compris entre 0 et 8,12. Ce barème est de 0,75 € par mégawatt heure pour toutes les consommations non professionnelles ainsi qu'aux installations professionnelles d'une puissance inférieure ou égale à 36 KvA et 0,25 € par mégawatt heure pour les installations d'une puissance supérieure à 36 KvA et inférieure ou égale à 250 KvA).

Décision : pas d'augmentation – le coefficient reste à 4 . Vote pour à l'unanimité, moins une voix contre (M. Renaud ICHE)

8. Virement de crédit n° 3 – Budget Principal

Proposition d'effectuer les virements de crédit suivants :

- 4 800,00 € de l'article 020 à l'article 2032 – Hors Opération
- 5 200,00 € de l'article 020 à l'article 2188 – Opération 231
- 400,00 € de l'article 020 à l'article 21578 – Opération 231
- 212, 28 € de l'article 022 à l'article 6574

Vote pour à l'unanimité

9. Renouvellement de la ligne de Trésorerie

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à renouveler la ligne de trésorerie contractée en 2009 et déjà renouvelée en 2010, auprès du Crédit Agricole, pour un montant de 600 000 €.

Vote pour à l'unanimité

10. Demande de subvention Secours Populaire

Proposition d'octroyer une aide financière au Secours Populaire pour l'achat d'un camion destiné, notamment, au transport des denrées distribuées aux bénéficiaires de l'aide alimentaire octroyée par le C.C.A.S. de la Commune.

Décision : 1€ / habitant, soit 2 174 € : Vote pour à l'unanimité, moins 2 abstentions (Mmes Brigitte ARINERO et Yolande ROTH, membres de cette association)

Afin de permettre le mandatement de ladite subvention, proposition d'effectuer le virement de crédit suivant : 2 174 € de l'article 022 : *Dépenses imprévues* à l'article 6574 : *Subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé.*

Vote pour à l'unanimité moins 2 abstentions (Mmes Brigitte ARINERO et Yolande ROTH, membres de cette association)

11. Syndicat Intercommunal du Collège de Sérignan – solde de la dette Caisse des Dépôts

Proposition d'approuver la répartition du solde de la dette du S.I. Collège de Sérignan, désormais dissous, entre ses Communes membres. Ce montant s'élève à 45, 08 €, pour la Commune de VENDRES.

Vote pour à l'unanimité

C – Personnel municipal

12. Ateliers périscolaires

Proposition, dans le cadre des ateliers périscolaires proposés aux élèves de l'école primaire de la Commune de créer les postes suivants :

- pour l'atelier « théâtre » : 1 poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe pour la période du 3 octobre 2011 au 30 juin 2012 à raison de 6 heures hebdomadaires.
- pour l'atelier « sports de combat » : 1 poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe pour la période du 3 octobre au 31 décembre 2011 à raison de 6 heures hebdomadaires.

Vote pour à l'unanimité

13. Recrutement professeurs de musique

Suite à la reprise de l'école de musique pour la saison 2011 2012, proposition de recruter des professeurs de musique, à savoir : 4 professeurs, dans le cadre de CDI de droit public

non titulaire, au grade d'assistant d'enseignement artistique, à temps non complet, à compter du 1^{er} octobre 2011, après l'avis du C.T.P. réuni le 29 septembre 2011.

Vote pour à l'unanimité

14. Recrutement employé occasionnel

Afin de faire face à une surcharge de travail administratif à la Roselière du fait des études en cours liées à l'agrandissement de l'établissement, proposition de créer un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe contractuel pour la période du 1^{er} octobre au 30 novembre 2011 à raison de 17 h 30 hebdomadaires.

Vote pour à l'unanimité

D – Divers

15. Questions diverses

Pas de point abordé

16. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Pas de point abordé

17 Informations municipales

- Révision générale du POS et transformation en PLU – Commune de Sérignan – notification du projet avant enquête publique
- Présentation du PADD dans le cadre de l'élaboration du PLU de la Commune de Fleury d'Aude
- Désistement de la Commune dans le cadre du contentieux contre le groupe Casino (ONAGAN PROMOTION)
- Taxe de séjour : compte-rendu de la réunion du 26 septembre en Sous Préfecture
- Marché d'études « Plan d'amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles » –
- Groupement de Commandes coordonné par La Domitienne

A Vendres, le 6 octobre 2011

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 20 Octobre 2011

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 11 présents + 2 procurations – quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Monsieur Christophe CATTIN propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour

Vote pour à l'Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation de ce dernier en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

- 11/52 – Marché sur procédure adaptée restreint : travaux de construction d'une crèche et d'une école maternelle – Sélection des candidats admis à présenter une offre ;
- 11/53 – Reconduction marché à bons de commande « Missions de conseils, d'études et de maîtrise d'œuvre dans la réalisation de travaux d'infrastructure, de voirie, réseaux divers et hydrauliques ainsi que des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage » au groupement Cabinet d'Etudes René GAXIEU / ENTECH Ingénieurs Conseils, et ce, pour une durée de 1 an ;
- 11/54 – Animation du Noël des enfants des agents communaux par ANIM-EVENEMENTS-CONSEIL, pour un montant de 460, 00 Euros.

Présentation

A – Administration générale

1. Convention RSED Domitienne

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et le règlement à intervenir avec la Communauté de Communes La Domitienne, ayant la compétence des Ordures Ménagères, relative aux conditions et modalités d'exécution de la collecte et du traitement des déchets assimilés aux ordures ménagères ne provenant pas des ménages,

induisant une Redevance Spéciale. Le coût de ce service est facturé à la Commune 11 058, 88 €.

Vote pour à l'Unanimité

2. Groupement de commandes La Domitienne – Désignation suppléant au sein de la Commission d'Appel d'Offres

Proposition de désigner un membre suppléant au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes de la Communauté de Communes La Domitienne, afin de remplacer Monsieur Jean-Pierre PEREZ, déjà suppléant du Président de cette commission. Monsieur Gérard ESTAQUE propose sa candidature.

Vote pour à l'Unanimité

3. Autorisation lancement consultation photovoltaïque école maternelle et crèche

Dans le cadre de la construction de l'école maternelle et de la crèche, proposition d'autoriser Monsieur le Maire à lancer l'appel à projets, en vue de l'installation d'un parc photovoltaïque sur le toit de ces bâtiments.

Vote pour à l'Unanimité

4. STEP Village – Autorisation signature convention avec la Domitienne

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de gestion de la station d'épuration qui prévoit la réactualisation de cette dernière, ainsi que les modalités de rachat de l'équipement et le financement des frais fixes de fonctionnement liés à son surdimensionnement.

Vote pour à l'Unanimité

5. Contentieux ACAV – Autorisation de transiger

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à transiger et de missionner Maître GIL pour rédiger un protocole d'accord avec l'Association ACAV afin de régler les litiges en cours : taxe de séjour, PLU.

Vote pour à l'Unanimité

B – Finances Communales

6. Participation sortie école maternelle

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire d'effectuer le versement d'une participation d'un montant de 279, 40 € à l'école maternelle, pour la sortie scolaire effectuée du 30 au 31 mai 2011 à Fraïsse-Sur-Agoût.

Vote pour à l'Unanimité

C – Personnel municipal

7. Cotisations CNFPT

Proposition de participer à la défense du droit à la formation des agents et d'adopter un vœu pour le rétablissement de la cotisation à verser au CNFPT à 1%.

Vote pour à l'Unanimité moins une voix contre (M. Renaud ICHE)

8. Questions diverses

– Conseil Syndical à Horizon Bleu – question sur la circulation sur le petit chemin derrière le Chemin des Pêcheurs qui amène des nuisances l'été : proposition d'envoyer un courrier au Maire de Sérignan pour demander l'interdiction du chemin aux véhicules.

– Cap Soleil : proposition de rédiger un courrier au Syndic pour informer que les services de la mairie vont faire un état des lieux suite à des agrandissements exécutés sans autorisation.

9. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Pas de point abordé

11 Informations municipales

Salle ados : Le chiffrage définitif est établi à environ 15 000 €. La demande de subvention va être adressée à la CAF de Béziers.

A Vendres, le 27 octobre 2011

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 24 Novembre 2011

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 12 présents + 2 procurations – quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Catherine LIMORTE propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour

Ajout de points :

- Dissolution Syndicat Intercommunal de Sérignan – Approbation du Compte de Gestion 2010 et du Compte Administratif 2010
- Modification membre titulaire au sein du Conseil Portuaire du Port Départemental

Vote pour à l'Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation de ce dernier en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

- 11/55 – Attribution de marché – mission de maîtrise d'œuvre – réhabilitation de l'Eglise à la SARL Tristan SCHEBAT, pour un montant de 10 600 € H.T. ;
- 11/56 – Contestation titres de recettes Taxe de Séjour Forfaitaire – Désignation de Maître GIL, avocat, pour défendre la Commune ;
- 11/57 – Décision d'ester en défense devant le TGI de Béziers – Contentieux Campings de Vendres – Titres taxe de séjour forfaitaire – désignation de Maître GIL, avocat, pour défendre la Commune ;
- 11/58 – Attribution appel à projets centrale photovoltaïque sur les toits de la nouvelle école maternelle et la crèche à la société BELECTRIC, pour un loyer annuel de 1 674 € ;
- 11/59 – Attribution consultation repas de fin d'année personnel municipal à la société Le Thélème Traiteur.

Présentation

Arrivée d'un élu (Christophe CATTIN), 13 présents + 2 procurations

A – Administration générale

1. Création et adhésion syndicat mixte d'études pour la gestion des déchets de l'Ouest Héraultais

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la création d'un Syndicat Mixte Ouvert, chargé de suivre la Plan Départemental d'élimination des déchets et assimilés sur la zone Ouest Hérault.

Vote pour à l'Unanimité

2. Rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés – La Domitienne

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés proposé par la Domitienne.

Vote pour à l'Unanimité

3. Rapport d'activité 2010 et Compte Administratif 2010 de la Communauté de Communes La Domitienne

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2010 de la Communauté de Communes La Domitienne et le rapport d'activités 2010.

Vote pour à l'Unanimité

4. Autorisation signature convention prestation propreté urbaine avec la Domitienne

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec la Communauté de Communes La Domitienne relative aux prestations de balayage effectuées par les services de l'EPCI lors des festivités.

Vote pour à l'Unanimité

5. Commission Intercommunale des Impôts Directs – désignation de 5 membres

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de désigner 5 membres parmi les contribuables de la Commune pour siéger au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la Communauté de Communes La Domitienne.

Sont désignés :

Messieurs Christophe CATTIN, Gérard ESTAQUE, Mesdames Catherine LIMORTE, Brigitte ARINERO et Monsieur le Maire.

Vote pour à l'Unanimité

6. Autorisation signature convention de partenariat pour la gestion, la préservation et la mise en valeur des espaces naturels de la Basse Vallée de l'Aude avec le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron.

Suite à la dissolution de SMBVA en cours et devant l'inquiétude de certains maires sur le devenir des actions menées sur les espaces naturels de l'embouchure de l'Aude, proposition d'autoriser

Monsieur le Maire à signer avec le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron, une convention visant à poursuivre les activités et les missions relatives aux espaces naturels de l'embouchure de l'Aude pour les trois années à venir. Cette convention prendrait effet au 1^{er} janvier 2012.

Vote : - 2 contre s (M. Jean-Pierre PEREZ et Madame Brigitte ARINERO

- 7 abstentions (Madame Catherine LIMORTE, Messieurs Gérard ESTAQUE, Christophe CATTIN, Renaud ICHE, Madame Yolande ROTH, Messieurs Jacques SUIRE et David CAMATS + 1 procuration de Madame Christelle SENECAAT)

- 4 pour (Messieurs Georges PEREZ, Olivier FAUZAN, Gérard SCHLINDWEIN, Madame Ghislaine DUROC + 1 procuration de Madame Marie-Françoise SIERRI)

7. Autorisation signature convention mise en souterrain des réseaux aériens de téléphonie avec France Télécom

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec France Télécom une convention visant à dissimuler le réseau de téléphonie au Chemin de Saint Martin, pour un coût de 3738, 76 € Hors Taxes.

Vote pour à l'Unanimité

8. Modification encaissement redevances plagistes

La concession de plage n'ayant été signée par l'Etat que le 24 octobre 2011, soit après la saison, proposition d'autoriser Monsieur le Maire, pour l'année 2011, à effectuer l'encaissement non fractionné des redevances dues par les plagistes.

Vote pour à l'Unanimité

B – Urbanisme

9. Réforme fiscalité en Urbanisme

Suite à la réforme de la fiscalité en urbanisme, dispositif qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2011, propositions :

- d'instaurer la Taxe d'Aménagement qui remplacera, à partir de mars 2012, la TLE, la TDCAUE, la TDENS et le Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) ; quant aux Participations pour Raccordement à l'Egout (PRE), Participations pour Voiries et Réseaux (PVR) et Participations pour Non Réalisation d'Aires de Stationnement (PNRAS), elles demeurent en sursis jusqu'en 2014.

- d'appliquer les taux suivants : 5% en bord de mer

5% pour les lotissements autour du village

3% pour le centre du village

- de ne pas voter d'exonérations.

Vote pour à l'Unanimité

10. Achat parcelle cadastrée AP 626

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de vente correspondant à l'acquisition par la Commune, pour l'euro symbolique, de la parcelle cadastrée AP 626, d'une superficie de 78 m², appartenant à Monsieur SANXO.

Vote pour à l'Unanimité

C – Finances Communales

11. Consultation emprunt achat STEP Village

Suite à une consultation menée auprès de plusieurs banques en vue de financer l'achat de la STEP Village, proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de crédit avec le Crédit Agricole qui prévoit : Montant : 470 000 €, durée : 20 ans, échéances constantes, trimestrielles, taux : 4,48%.

Vote pour à l'Unanimité

12. Virement de crédit n° 5 – Budget Principal

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les virements de crédits suivants, correspondant à divers dépassements relatifs notamment à la rémunération des agents :

- 30 000,00 € de l'article 022 – *Dépenses imprévues (section de fonctionnement)* à l'article 64131 – *Rémunération personnel non titulaire*
- 5 000,00 € de l'article 022 – *Dépenses imprévues (section de fonctionnement)* à l'article 6453 – *Cotisations caisses de retraite*
- 600,00 € de l'article 020 – *Dépenses imprévues (section d'investissement)* à l'article 2315- *Installation matériel et outillage techniques* – Opération 308 : *Electrification rurale*.

D – Personnel municipal

Départ d'un élu , 12 présents + 2 procurations

13. Suppressions de postes

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire, suite aux derniers avancements de grade ou de modification de temps de travail, et après avis favorable du CTP en date du 29 septembre 2011, à supprimer :

- 1 poste d'assistant spécialisé d'enseignement artistique ;
 - 2 postes de rédacteurs principaux à temps complet ;
 - 1 poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet (13 heures) ;
 - 1 poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet (5 heures) ;
 - 2 postes d'assistants d'enseignement artistique à temps non complet (6 heures)
- à compter du 1^{er} décembre 2011.

Vote pour à l'Unanimité

Retour d'un élu , 13 présents + 2 procurations

14. Frais d'hébergement concours personnel

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au remboursement des frais d'hébergement engagés par un agent lors de sa formation au concours de Rédacteur, pour un montant de 83, 80 €.

Vote pour à l'Unanimité

15. Approbation du Compte de Gestion 2010 et du Compte Administratif 2010 Syndicat Intercommunal du Collège de Sérignan

Proposition d'approuver le Compte de Gestion 2010 et le Compte Administratif 2010 du Syndicat Intercommunal du Collège de Sérignan.

Vote pour à l'Unanimité

16. Désignation représentant titulaire au sein du Conseil Portuaire du PORT Départemental

Proposition de désigner Monsieur Georges PEREZ en tant que représentant titulaire du Conseil Municipal au sein du Conseil Portuaire du Port Départemental de VENDRES, qui vient en remplacement de Monsieur le Maire désigné entre temps par la Communauté de Communes La Domitienne, délégataire, pour la représenter.

Vote pour à l'Unanimité

17. Questions diverses

Réglementation sur les alertes incendie pour les locaux réservés au sommeil

Distribution du bulletin municipal

Avis SDIS favorables pour la Résidence La Roselière et Le Centre Aéré Les Sablières

18. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Pas de point abordé

17 Informations municipales

Contentieux taxe de séjour : audience du Tribunal d'Instance du 18 novembre 2011 : le délibéré est attendu au 18 janvier 2012.

A Vendres, le 1^{ER} Décembre 2011

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 15 Décembre 2011

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 12 présents + 3 procurations – quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Brigitte ARINERO propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour :

Retrait d'un point :

- Point n° 13 : Pénalités de retard taxes d'urbanisme Monsieur LAFRAGETTE

Ajout d'un point :

- Recrutement agent d'animation – Accueil Loisir Périscolaire

Vote pour à l'Unanimité

Approbation Procès-Verbal séance du 24 novembre 2011 :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 24 novembre 2011, après en avoir fait lecture.

Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation de ce dernier en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

- 11/60 – Attribution de marché – mission de contrôle technique pour la construction des ateliers municipaux à la Société VERITAS, pour un montant de 4 410, 00 € H.T. ;
- 11/61 – Assurance SMACL – Avenant n° 4 Police PACTE VAM n° 3 – modifications du parc automobile au cours de l'année 2011 ;
- 11/62 – Contestations Titres de Recettes Taxe de Séjour Forfaitaire (période du 31 août au 14 septembre) – Désignation Maître Chantal GIL pour défendre la Commune dans ce contentieux devant le Tribunal d'Instance;
11/63 – Décision d'ester en défenses devant le Tribunal de Grande Instance de BEZIERS – Contentieux Campings de VENDRES / Commune – Titre de Recettes Taxe de Séjour (période du 31 août au 14 septembre 2011) – Désignation de Maître Chantal GIL et de

Maître Olivier MENUT (avocat postulant) pour défendre la Commune dans ce contentieux devant le Tribunal de Grande Instance ;

- 11/64 – Reconduction de marché à bons de commande « Produits d'entretien et d'hygiène » à la société Argos ;
- 11/65 – Animation repas de Noël des employés municipaux par la société « NICO-MUSIC », pour un montant de 500, 00 € T.T.C. ;
- 11/66 – Attribution de marché – Elaboration de Plans de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics – Diagnostics accessibilité des Etablissements Recevant du Public à la société A2C, pour un montant de 6128, 30 € T.T.C.

Présentation

A – Administration générale

1. La Domitienne – Approbation modification statuts – avenant n° 13

Proposition d'approuver l'avenant n° 13 à la modification des statuts de la Domitienne dont les principaux changements interviennent dans le cadre de ses compétences optionnelles, au regard de l'évolution des missions de service public assumées par l'EPCI en faveur de la qualité de vie des personnes âgées et plus généralement du lien intergénérationnel et de l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Vote pour à l'unanimité

2. Autorisation signature convention de reversement d'une partie des montants perçus au titre des redevances d'eau et assainissement au Département dans le cadre du dispositif FSL

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de reversement d'une partie des montants perçus au titre des redevances d'eau et d'assainissement au Département, dans le cadre du dispositif FSL. Il s'agit d'aider les publics très défavorisés à payer leurs dettes relatives à ce type de dépense.

Vote pour à l'unanimité

3. AFUA Les Jardins de Sérignan – Autorisation signature avenant n° 3 à la convention du 22 janvier 1991

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 3 à la convention du 22 janvier 1991 avec l'AFUA « Les Jardins de Sérignan », qui prévoit le remboursement de la dette en deux versements :

- octobre 2012 : 980 000, 00 €
- janvier 2013 : 558 383, 55 €

Vote pour à l'unanimité

4. Autorisation signature convention DDTM – Sentier du Littoral

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec la DDTM relative à la prise en charge de l'entretien ultérieur du sentier du littoral, dans sa portion Embouchure de l'Aude – limite de la Commune de VALRAS-PLAGE, sachant que le sentier doit être réceptionné le 16 décembre pour les deux premières tranches de travaux et le 23 décembre pour la dernière tranche.

Vote contre à l'unanimité moins 2 abstentions (MM. Olivier FAUZAN et Bernard CALAIS)

5. Protocole transactionnel entre la Commune et Monsieur Frédéric BELFIORE

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer un protocole transactionnel avec Monsieur Frédéric BELFIORE, auto entrepreneur, dépositaire d'un logo que la Commune a utilisé par erreur sur les gobelets distribués lors de la fêria 2011, afin de mettre fin au litige qui l'oppose à la Commune. Ce protocole liste les engagements des deux parties.

Vote pour à l'unanimité

6. Libéralisation des droits de plantation de la vigne

Proposition de soutenir l'action de l'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin (ANEV) qui a décidé d'agir auprès des instances nationales et européennes en faveur du maintien des droits de plantation de la vigne.

Vote pour à l'unanimité

B – Urbanisme

7. Autorisation signature PUP (Projet Urbain Partenarial)

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer un Projet Urbain Partenarial et toute convention et documents administratifs permettant la réalisation des ouvrages liés au projet de crèche, école maternelle et résidence seniors.

Vote pour à l'unanimité

C – Finances Communales

8. Vote d'un Budget supplémentaire

Proposition de voter un budget supplémentaire pour tenir compte des dépenses liées au tourisme et non prévues lors du vote du budget primitif 2011.

Vote pour à l'unanimité

9. Décision modificative Budget Principal

Proposition de procéder à la décision modificative n° 1 sur le budget communal suite à des ajustements liés à la clôture de l'exercice.

Vote pour à l'unanimité

10. Demande versement 2^{ème} tranche subvention DETR école maternelle

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat, dans le cadre de la D.E.T.R pour l'exercice 2012., une subvention la plus élevée possible afin de financer les travaux de construction de la nouvelle école maternelle.

Vote pour à l'unanimité

11. Amortissement réseaux rue des Lavoirs Budget Assainissement et Eau Potable

Proposition d'amortir les travaux relatifs aux réseaux rue des Lavoirs, désormais terminés, sur 40 ans, à compter de l'exercice 2012, comme suit :

- amortissement des travaux : 5 389, 20 euros par an ;
- amortissement des subventions : 8 991, 78 euros par an.

Ces écritures budgétaires seront prévues au Budget Primitif Assainissement et Eau Potable 2012.

Vote pour à l'unanimité

12. Remboursement frais de coordination fête de la Transhumance

Proposition d'appliquer une clé de répartition de 33% par Commune afin que les Communes de Fleury et Lespignan participent aux frais de personnel engagés lors de la fête de la Transhumance 2011 qui s'élèvent à 1 516, 00 € , charges comprises.

Vote pour à l'unanimité

D – Personnel municipal

13. Recrutement agent d'animation – Accueil de Loisir Périscolaire

Proposition de recruter un agent d'animation 2^{ème} classe intervenant en temps périscolaire à l'Ecole Primaire au sein de l'atelier « Sport de combat » pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012, à raison de 6 heures hebdomadaires.

Vote pour à l'unanimité

14. Suppression de poste

Suite à l'avancement de grade d'un agent et après avis favorable du CTP réuni le 6 décembre dernier, proposition d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à la suppression du poste suivant, à compter du 1^{er} janvier 2012 : adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet.

Vote pour à l'unanimité

15. Questions diverses

Soutien candidature de Monsieur Jean-Luc MELENCHON à l'élection présidentielle d'avril 2012.

16. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Pas de point abordé

17. Informations municipales

- Convention SPAC / La Cigalière : tarifs Comité d'entreprise pour tous les vendrois.
- Spectacle « Le Petit Prince », stage gratuit de théâtre.
- Marché assurances – décision pour les 4 lots de conclure avec la SMACL:
 - lot 1 : dommages aux biens : franchise 500 € + option
 - lot 2 : responsabilité civile
 - lot 3 : véhicules à moteur : franchise 300 €/600 € + auto-collaborateurs
 - lot 4 : protection juridique : agents + élus
- Casino : le SDIS a donné un avis défavorable dans le cadre de l'instruction du Permis de Construire.
- La Pétition de Madame Jackie POURTALES sera mise sur le bureau des élus pour signature éventuelle.
- Suite au rendez-vous de Monsieur le Maire avec les 3 plagistes qui demandent une indemnisation suite à leur installation tardive, proposition de mener une réflexion, car ce point sera soumis au vote lors du prochain Conseil Municipal.

A Vendres, le 22 Décembre 2011

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ



Mairie de VENDRES
04 46 96 16 00